

RAPPORT D'ACTIVITÉS & DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

20
22

Pornic aggro Pays de Retz

1 collectivité, 15 communes

Chaumes-en-Retz, Chauvé, Cheix-en-Retz, La Bernerie-en-Retz, La Plaine-sur-Mer, Les Moutiers-en-Retz, Pornic, Port-Saint-Père, Préfailles, Rouans, St-Hilaire-de-Chaléons, St-Michel-Chef-Chef, Ste-Pazanne, Villeneuve-en-Retz, Vue



Faire maintenant • Faire durablement

www.pornicagglo.fr

SOMMAIRE

Transitions écologiques	p.3 à 5
Environnement et patrimoine	p.6 à 13
Aménagement et développement territorial	p.14 à 28
Famille et cohésion sociale	p.29 à 41
Participation citoyenne	p.42-43
Moyens généraux	p.44-47
Ressources humaines	p.48-49

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Président doit adresser aux maires des communes membres le rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération. Ce document synthétise sous forme d'articles, les compétences de la Collectivité et en détaille les principales réalisations menées. Ce rapport, dont un exemplaire est transmis à chaque conseiller municipal, doit faire l'objet d'une communication par le maire au Conseil municipal en séance publique et constitue pour les conseillers communautaires un outil pour communiquer sur les actions mises en oeuvre par la Communauté d'Agglomération Pornic agglo Pays de Retz.



Accompagnement des citoyens dans le développement de projets photovoltaïques

Pornic agglo Pays de Retz a adhéré au Réseau Énergies Citoyennes en Pays de la Loire (RECIT - coût d'adhésion 1 000 €) pour soutenir un projet de toiture photovoltaïque sur un équipement communal à Chaumes-en-Retz. Le projet est encore en phase d'étude de faisabilité, en vue d'un financement en 2023.

Animations dans les écoles

En 2022, Echos Nature a organisé des sorties, pour 19 établissements scolaires et neuf centres de loisirs, ainsi qu'un « escape game » nature pour sept établissements scolaires. Au total, 720 enfants ont été ainsi sensibilisés à l'environnement. Coût pour l'Agglomération : 10 700 €.

Semaines et village du développement durable

- L'Agglomération a porté un programme et organisé huit animations, dont des sorties nature et des ateliers, qui ont rassemblé 111 personnes. Le coût de ces animations s'est élevé à 1 900 €.
- La première édition du « Village » du développement durable s'est tenue le samedi 23 juin à Pornic, avec la participation d'environ 200 personnes. Coût du village : 3 000 €.

Conseil en Énergie Partagé

- L'Agglomération a contribué à hauteur de 2 650 € au financement du Conseil en Énergie Partagé, pour ses communes membres de moins de 10 000 habitants. En 2022, cinq communes sont adhérentes au service.
- En 2022, l'Agglomération s'est également engagée dans le dispositif aux côtés de Territoire d'Énergie 44 (ex-Sydela) pour travailler sur le suivi et l'analyse des consommations énergétiques de ses propres bâtiments. Ce travail va se poursuivre en 2023 et 2024. Montant de la convention : 10 200 € par an.

Programme WATTY à l'école

Pornic agglo Pays de Retz a entamé le déploiement du programme pédagogique conçu par Eco CO2, « WATTY à l'école », sur son territoire. Objectifs : sensibiliser les élèves et les rendre acteurs de la transition écologique. 579 élèves ont participé à des ateliers au cours de l'année scolaire. Le coût du programme pour l'Agglomération était en 2022 de 8 400 € TTC. Il se poursuivra en 2023-2024.

Défi Déclics

Pornic agglo Pays de Retz a participé au Défi Déclics, programme national visant à réduire les consommations énergétiques des ménages. Trois équipes (deux équipes composées d'habitants du territoire et une comptant des agents de la Communauté d'Agglomération) y ont participé du 1^{er} décembre au 30 avril. Les résultats ont montré une économie significative : 1045 kWh en moins par foyer, 216 € en moins sur les factures d'électricité. Coût du défi : 4 100 €.

Label « Climat Air Energie »

Pornic aggro Pays de Retz a obtenu le labl « Climat Air Energie » (avec un résultat de deux étoiles sur cinq possibles). Une distinction obtenue grâce à la mise en place de diverses actions : la construction du Bâtiment Basse Consommation (BBC) pour le siège de l'Agglomération, l'organisation d'un séminaire énergie-climats pour ses élus, des animations autour des déchets et de la biodiversité à destination des écoles, etc.

Programme ACTEE Sequoia

En partenariat avec le Territoire d'Énergie 44, l'Agglomération a engagé des audits énergétiques pour les bâtiments publics en 2022, dans le cadre de l'appel à projet ACTEE Sequoia. Seize audits ont été réalisés pour les communes du territoire (16 790 m²) ainsi que deux audits sur le patrimoine de l'Agglomération (Aquacentre et Maison de l'enfance de Sainte-Pazanne).



Village du Développement Durable

CYCLE DE L'EAU

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Contrôle des installations et de leur fonctionnement

Ces contrôles permettent de s'assurer de la bonne réalisation des installations pour la préservation du milieu naturel. En 2022, 1011 contrôles ont été réalisés, sur 7 203 installations dont 67,7 % ont été déclarées conformes.

Aides à la réhabilitation

Le montant total d'aide pour l'année 2022 est de 147 293,98 €, dont 92% attribués à des foyers très modestes et modestes, soit 40 financements.

BUDGET SPANC

FONCTIONNEMENT DEPENSES : 147 574 €

- Charges générales : 119 616 €
- Charges de personnel : 27 064 €
- Charges exceptionnelles : 495 €
- Provisions : 400 €

FONCTIONNEMENT RECETTES : 166 393 €

- Redevance : 160 998 €
- Excédent reporté n-1 : 5 395 €

Résultat fonctionnement : + 18 819 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Appel à candidature

L'année a été marquée par le lancement de la procédure d'appel à candidature pour un nouveau contrat de Délégation de Service Public d'une durée de 6 ans, à partir du 1^{er} mars 2023. L'objectif étant de sélectionner un unique délégataire pour l'ensemble du territoire.

Schémas Directeurs d'Assainissement

Mise en œuvre des programmes d'actions axés notamment sur la réduction des eaux parasites et la création de nouveaux réseaux ou stations d'épuration, afin d'accompagner l'urbanisation des communes.

Desserte en assainissement collectif

Plusieurs secteurs à Rouans et Chaumes-en-Retz ont bénéficié de travaux, représentant un coût de 1 175 000 euros HT.

Rénovation, fiabilisation et sécurisation des réseaux

D'importants travaux, d'un coût de 3 400 000 000 euros hors taxes, ont été entrepris afin de fiabiliser et sécuriser les réseaux et ainsi diminuer le risque d'eaux parasites, dont la création de nouvelles infrastructures, telles qu'un postes de refoulement à Saint-Michel-Chef-Chef.

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

FONCTIONNEMENT DEPENSES : 9 364 854 €

- Charges générales : 4 435 047 €
- Dotation aux amortissements : 3 138 154 €
- Provisions : 655 000 €
- Charges financières : 398 772 €
- Charges de personnel : 631 144 €
- Autres charges de gestion courante : 6 801 €
- Charges exceptionnelles : 99 934 €

FONCTIONNEMENT RECETTES : 10 530 022 €

- Redevance d'assainissement : 9 500 701,93 €
- Subventions d'exploitation : 16 696 €
- Atténuation des charges : 1 030,00 €
- Produits exceptionnels : 20 542 €
- Autres produits de gestion courante : 8 463,36 €
- Opération d'ordre entre section : 982 587 €

Résultat fonctionnement : + 1 165 167 €

INVESTISSEMENT DEPENSES : 11 144 966 €

- Immobilisation en cours (travaux) : 5 644 818 €
- Remboursements d'emprunts et autres : 1 062 422 €
- Immobilisation corporelles : 13 492 €
- Immobilisation incorporelles : 20 571 €
- Opération d'ordre entre section : 982 587 €
- Opérations patrimoniales : 18 085 €
- Restes à réaliser : 3 402 987 €

INVESTISSEMENT RECETTES : 13 858 815 €

- Dotation en amortissement : 3 138 154 €
- Subventions d'investissement : 2 214 141,02 €
- Excédents de fonctionnement : 2 725 516,16 €
- Immobilisations en cours : 1 158 €
- Excédents d'investissement (n-1) : 3 522 264 €
- Opérations patrimoniales : 18 085 €
- Restes à réaliser : 2 239 495 €

Résultat investissement : 2 713 849 €

Diagnostic micropolluants

Il a été poursuivi sur les réseaux en amont des stations d'épuration de La Princetière, Pornic et des Salineaux, dans le but de localiser les sources de micropolluants dépassant les seuils autorisés.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

1) Gestion des milieux aquatiques

Cours d'eau côtiers

- Lancement de l'étude de faisabilité pour la reconnexion du Calais à la Mer ;
- Travaux de restauration des cours d'eau du Calais et de la Tabardière pour un montant de travaux de 393 952 € HT sur le Calais et 463 824 € HT sur la Tabardière ;
- Travaux de restauration du cours d'eau du Pontreau et de protection contre les inondations pour un montant de 280 331 € HT.

Masses d'eau

- **Haute-Perche** : travaux de restauration morphologique sur 4,8 km de cours d'eau pour un montant de 156 242 € HT ; entretien de la végétation des berges du canal pour un montant de 70 076 € HT ; plantations d'hélophytes pour un montant de 16 388 € HT ; bilan écologique et agricole ; réfection de l'ouvrage du Pin pour un montant de 12 021 € HT ; lutte contre les espèces exotiques envahissantes ; suivi de la faune et de la flore...
- **La Blanche** : restauration hydromorphologique sur 2,85 km de cours d'eau ; lancement d'une étude de rétablissement de la continuité écologique ; sensibilisation des acteurs locaux...
- **Loup Pendu** : restauration hydromorphologique et de rétablissement de la continuité écologique

2) Prévention des inondations

- Suite aux diagnostics de vulnérabilité réalisés en rapport à la submersion marine Xynthia, qui obligent les particuliers à réaliser des travaux d'ici 2021, 126 dossiers de subvention ont été déposés aux services de l'Etat ;
- Accueil de l'exposition sur les risques littoraux dans la baie de Bourgneuf aux Moutiers-en-Retz ;
- Finalisation d'études hydrauliques : la Frogerie (Port-Saint-Père), Port-Giraud (La Plaine-sur-Mer), étangs de la Baie de Bourgneuf (Villeneuve-en-Retz) ;
- Lancement des études préalables à l'élaboration d'un Programme d'Actions de Prévention (PAPI) de la Baie de Bourgneuf n°2, dans la continuité du PAPI n°1.

3) Gestion du trait de côte

- Des travaux de rénovation et de protection ont été entrepris, notamment la réfection d'épis, le rejointoiement de perrés maçonnés, la purge de parois ;
- Des études ont été lancées pour la gestion d'un sentier littoral à Pornic (3 800 € HT), ainsi qu'un diagnostic de stabilité à Saint-Michel-Chef-Chef.
- Réflexion autour de l'élaboration d'une stratégie communautaire de gestion du trait de côte.

EAUX PLUVIALES URBAINES

Gestion des sinistres

L'année 2022 a été marquée par deux épisodes orageux, le 22 mai et le 20 juin, qui ont occasionné des sinistres, sur la commune de La-Bernerie-en-Retz (89 points de débordements recensés) et à Pornic (8 interventions du SDIS). Des mesures ont été prises, avec notamment l'organisation d'une réunion publique à La-Bernerie-en-Retz en octobre 2022, des expertises sinistres, et des prestations pour améliorer le réseau pluvial. Au total, 130 actions ont été entreprises pour un montant de 417 000 € TTC.

Schéma directeur des eaux pluviales

Plusieurs projets ont été réalisés, notamment la création du bassin de rétention du Pont de Terre à La Bernerie-en-Retz, le redimensionnement du réseau du secteur Port-Royal, des études préalables au redimensionnement du secteur Roche-Percée à Préfailles, le redimensionnement du réseau du secteur Bel-Air à Sainte-Pazanne, et l'élaboration du zonage pluvial en concertation avec les communes.

Aménagement de voirie

Sept opérations de réhabilitation de réseaux ont été réalisées, pour un montant de 1 248 000 € TTC. De plus, des investissements de 204 000 € TTC ont été engagés pour des travaux imprévus dans des communes de l'Agglomération.

Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

221 dossiers ont été déposés, et 210 demandes ont été subventionnées, représentant un montant total de 8 790 € TTC. Le prix moyen d'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie est de 96 € TTC, et l'aide de 40 € TTC attribuée par Pornic Agglo Pays de Retz couvre ainsi 42% du prix d'achat moyen.

DÉFENSE INCENDIE

La Communauté d'Agglomération a pris en charge la compétence de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) depuis le 1^{er} janvier 2019. Cela signifie qu'elle est responsable de l'entretien, du contrôle, du remplacement et de la création des points d'eau incendie sur son territoire, comprenant 1 574 poteaux et bouches incendie, ainsi que 55 réserves.

Contrôles et travaux

- 32 poteaux ont été programmés pour être remplacés, déplacés ou créés ;
- 1 084 poteaux et 39 réserves incendie ont été contrôlés sur les communes du territoire.

Schéma directeur de Défense Extérieure Contre l'Incendie

Création d'une cartographie recensant les besoins des communes en matière de création d'équipements.

DÉMOUSTICATION DE CONFORT

Par arrêté préfectoral, Pornic aggro Pays de Retz est autorisée à intervenir jusqu'en 2023 sur les secteurs de marais des communes La Plaine-sur-Mer, La Bernerie-en-Retz, Les Moutiers-en-Retz et Villeneuve-en-Retz. En 2022, les agents de POLLENIZ (prestataire de l'Agglomération) ont effectué 677 heures de terrain. Le Conseil Département de Loire Atlantique a participé à hauteur de 50% au coût de ces actions.

QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE / PAVILLON BLEU

Poursuite de la mutualisation des moyens avec la commune de Pornic, en qualité de maître d'ouvrage, pour le suivi de la qualité des eaux de baignade et la certification du système de suivi, reconduite à l'issue de l'audit de renouvellement qui s'est tenu du 5 au 6 juillet 2022, ainsi que l'élaboration du dossier pavillon bleu (audit en juillet 2022) obtenu sur 5 plages.

POLITIQUE DE L'EAU

La politique de l'eau dans l'Agglomération se base sur plusieurs initiatives et programmes visant à préserver et améliorer la qualité des ressources aquatiques. Synthèse des principales actions et stratégies en cours :

- **Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ainsi que le Plan de Gestion des Risques Inondation (PGRI) du bassin Loire Bretagne 2022-2027** accompagne la stratégie de reconquête des milieux aquatiques de l'Agglomération

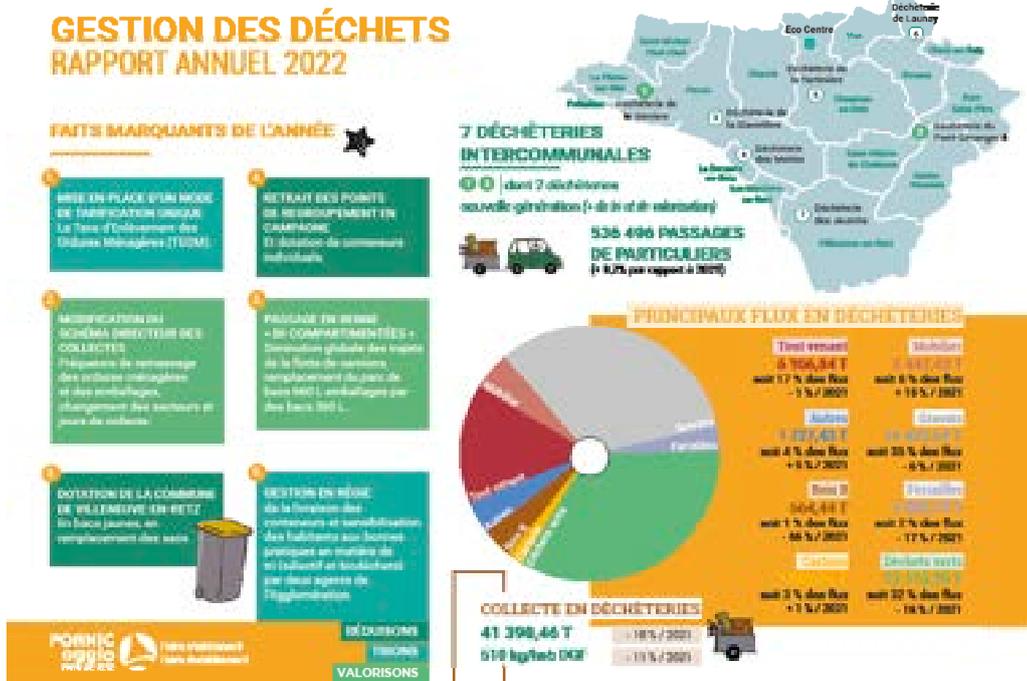
- **Le Document Stratégiques de Façade**, et plus particulièrement son programme d'actions, et mis en œuvre notamment pour l'obtention du label Port Propre,
- **Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Estuaire Loire**,
- **Pilotage de l'étude GEMAPI** sur le territoire du Pays de Retz et du marais Breton qui a pour objectif de proposer une nouvelle organisation de la gouvernance et de la mise en œuvre opérationnelle des politiques de l'eau sur ce territoire. Un principe d'organisation autour de trois structures (Acheneau-Tenu-Grandlieu // le Littoral // le Marais Breton-Falleron-Dain) a été retenu à l'issue du comité de pilotage du 11/10/19 associant les présidents des EPCI et le sous-préfet de Saint-Nazaire. L'année 2022 se conclut par l'élaboration de la procédure de dissolution du Syndicat d'Aménagement Hydraulique Sud Loire (SAH) et des statuts des deux structures syndicales : le syndicat Grand Lieu Estuaire sur le bassin versant de l'Acheneau et le syndicat mixte de la Baie de Bourgneuf sur les bassins versants du Falleron et du Dain
- **Mise en œuvre du programme LIFE REVERS'EAU** (programme européen d'aide à la reconquête de la qualité des eaux) initié par la région Pays de La Loire, par lequel le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf en partenariat avec Pornic agglo Pays de Retz porte une action spécifique à la reconquête de la qualité bactériologique de la Baie de Bourgneuf.



Travaux de restauration morphologique de la Tabardière

GESTION DES DÉCHETS

Voici la synthèse présentée sous forme d'infographie.



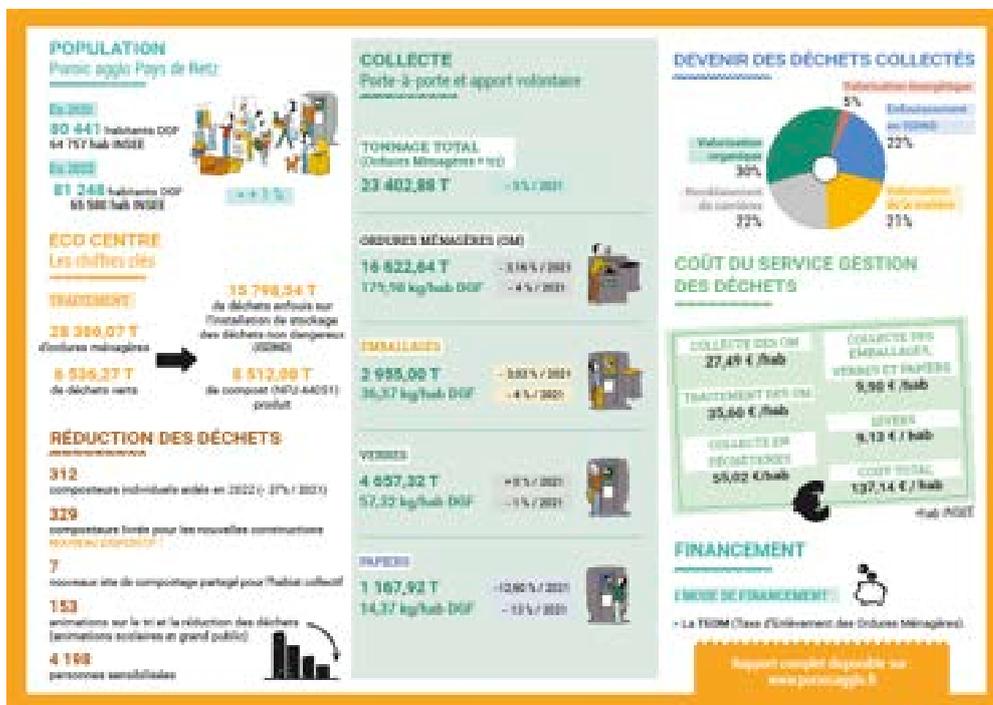
FONCTIONNEMENT DEPENSES : 13 880 130€

- Charges générales : 9 676 890 €
- Dotation aux amortissements : 2 177 774 €
- Autres charges de gestion courante : 935 793 €
- Charges financières : 359 578 €
- Charges de personnel : 721 371 €
- Charges exceptionnelles : 6 221 €
- Dotation aux provisions : 2 500 €

FONCTIONNEMENT RECETTES : 21 651 078 €

- Impôts et taxes (TEOM) : 11 245 044 €
- Produits des services : 3 307 941 €
- Dotations et participations : 1 146 532 €
- Produits financiers et divers : 4 961 €
- Autres produits de gestion courante : 11 506 €
- Atténuation des charges : 3 222 €
- Reprise de subvention : 81 122 €
- Excédent reporté n-1 : 5 850 749 €

RÉSULTAT FONCTIONNEMENT : + 7 770 948 €



INVESTISSEMENT DEPENSES : 3 292 341 €

Immobilisation en cours (travaux) : 168 843 €

- Remboursements d'emprunts et autres : 1 749 497 €
- Immobilisation corporelles (terrain, ordinateurs, mobilier) : 305 274 €
- Immobilisation incorporelles (études, logiciels) : 14 670 €
- Reprise de subvention : 81 122 €
- Subvention d'équipement : 59 380 €
- Opération patrimoniale : 97 172 €
- Restes à réaliser : 873 341 €

INVESTISSEMENT RECETTES : 4 552 268 €

- Amortissement des immobilisations : 2 177 774 €
- Subventions d'investissement : 3 860 €
- Autre immobilisation financière : 28 029 €
- FCTVA : 109 739 €
- Excédent reporté n-1 : 1 966 793 €
- Restes à réaliser : 266 071 €

RÉSULTAT INVESTISSEMENT : 1 259 322 €

AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



Résidence jeunes travailleurs de Sainte-Pazanne

HABITAT

Ouverture des Résidences Jeunes Travailleurs (RJT)

- Deux résidences jeunes actifs ont ouvert leurs portes à l'été 2022 : 20 logements à Sainte-Pazanne et 30 à Pornic. Les inaugurations ont eu lieu le 14 novembre en présence des financeurs.
- Le montant de ces deux résidences s'élève à plus de 3,3M€, dont 70% de subvention (près de 2,3M€). L'agglomération a contribué financièrement à ces opérations à hauteur de 650 000 € (soit 20% du montant total).
- Plus de 200 demandes ont été formulées pour bénéficier d'un logement : 75% des demandes concernent la résidence Moitessier à Pornic et 25% celle du Chauchy à Sainte-Pazanne. Il s'agit majoritairement de jeunes entre 18 et 25 ans en CDI, contrat court ou apprentissage.
- Près de 45% des demandeurs vivent déjà sur le territoire de l'agglomération, 30% vivent sur une autre commune du département et 25 dans une autre Région.

Hébergement temporaire chez l'habitant (HTH)

Dans une logique de guichet unique, la gestion du dispositif d'hébergement temporaire chez l'habitant (HTH), assurée en régie depuis 2010, a été confiée à l'association Adelis, également gestionnaire des résidences jeunes actifs. Une convention a été signée entre l'Agglomération et Adelis afin, entre autres, d'assurer l'animation de ce dispositif via le recrutement d'un agent dédié. Le coût pour la collectivité est de 15 000 €.

Convention sur le logement des travailleurs saisonniers

L'Agglomération a signé avec l'Etat, le Département et Action Logement la convention sur le logement des travailleurs saisonniers, aux côtés des 5 communes concernées que sont La Bernerie-en-Retz, La Plaine-sur-Mer, Pornic, Préfailles et Saint-Michel-Chef-Chef. Au cours de l'année 2022, plusieurs actions ont été mises en œuvre par l'Agglomération dans le cadre de cette convention :

- accueil des renforts saisonniers de la gendarmerie,
- mise en relation des employeurs ainsi qu'avec les professionnels du tourisme pour trouver de nouvelles solutions d'hébergement,
- mise en place d'un dispositif de location de vélos électriques afin de faciliter la mobilité des travailleurs saisonniers,
- expérimentation de l'hébergement au sein des résidences jeunes actifs, etc.

Programme d'intérêt général (PIG) « Bien Habiter en Pays de Retz »

L'année a été marquée par la fin du PIG 2018-2022 et le démarrage d'un nouveau programme en juillet 2022, pour une durée de 18 mois. Le marché est toujours porté par le PETR du Pays de Retz, qui a confié l'animation du programme à Citémétrie.

- 16 dossiers pour des travaux de rénovation énergétique et 23 dossiers de maintien à domicile ont obtenu un accord de financement. Les subventions versées par l'agglomération aux particuliers (pour des travaux de rénovation énergétique et d'aide au maintien à domicile) s'élèvent en 2022 à 19 500 €.

Conseils aux particuliers pour la rénovation énergétique

Une convention (pour les actions d'information par téléphone) et un marché (pour les permanences) ont été passés entre le PETR du Pays de Retz et l'association Alisée, afin de poursuivre le service d'information et de conseil auprès des particuliers qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique. Ces conseils sont délivrés soit par téléphone (558 contacts téléphoniques en 2022), soit en présentiel via des permanences dans les locaux de l'agglomération, à Pornic et Ste Pazanne (111 RV sur 29 demi-journées de permanences ont été assurées en 2022, soit +41% rdv assurés par rapport à 2021). Le coût global de ce service pour l'agglomération s'élève à près de 20 000€.

Structuration de la plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE)

Afin de renforcer l'accompagnement des ménages et de favoriser des rénovations énergétiques globales et performantes des logements de notre territoire, Pornic agglomération Pays de Retz a signé une convention financière avec la Région Pays de la Loire. Ce conventionnement permet notamment de proposer un accompagnement individualisé aux ménages au-dessus des plafonds de ressources ANAH (qui peuvent eux bénéficier du PIG) : du conseil jusqu'à la réalisation des travaux. Après consultation publique lancée par l'agglomération, c'est Citémétrie qui a été retenue pour animer l'ensemble de la PTRE pour l'année 2023.

Accueil des gens du voyage

- Des aires d'accueil ont été mises à disposition des groupes de voyageurs au lieu-dit les Grande Landes à Pornic durant la saison estivale, afin d'accueillir les groupes familiaux et les grands passages (missions évangéliques). Malgré tout, une vingtaine de stationnements illicites ont eu lieu et cela a systématiquement enclenché des procédures d'expulsions.
- En parallèle, une étude sur les besoins d'habitat adapté pour les familles sédentarisées a été confiée à Soliha par l'Agglomération. Les études de faisabilité pour la réhabilitation des lieux de vie actuelles des familles ont été lancées.

Garanties d'emprunts en faveur de la production de logements locatifs sociaux

2 garanties d'emprunts ont été accordées par la communauté d'agglomération. Cela concerne 31 nouveaux logements sociaux situés à Pornic et Préfailles (cela ne représente pas l'ensemble des logements sociaux produits sur l'agglomération). Les prêts garantis représentent près de 897 679 €.

Subvention à l'ADIL

Une subvention de 7 000 € a été accordée à l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement). Pour rappel, l'ADIL apporte des conseils juridiques et financiers dans le domaine du logement, non facturés aux usagers du service.

FONCIER

Programme d'actions foncières : les études capacitaires

L'Agglomération accompagne les communes dans l'élaboration de leur stratégie foncière Habitat avec la réalisation d'études capacitaires. Ce travail, en lien avec l'Agence d'Urbanisme de Nantes (AURAN), s'étalera jusqu'en 2024 et permettra aux communes de déterminer leur potentiel de constructibilité sur les gisements stratégiques. La priorité étant donnée aux communes SRU et en cours de révision de leur PLU.

- Pour l'année 2022, 25 sites ont été proposés sur 9 communes différentes. 10 sites ont été retenus selon les critères de priorité : 4 sites sur La Plaine-sur-Mer, 2 sites sur Saint-Hilaire-de-Chaillons et Chaumes-en-Retz, 1 site sur Saint-Michel-Chef-Chef et Sainte-Pazanne.
- Chaque étude revient à 1 820 €, cependant avec la participation financière de l'agglomération (25 %) et de l'Etablissement Public Foncier 44 (30 %), le reste à charge des communes est de 820 € par site (soit 45 %). Une réunion par commune a été organisée avec l'AURAN afin de présenter le rendu de ces études.

Recours en hausse de l'Etablissement Public Foncier (EPF 44)

En 2022, sur le territoire il y a eu 8 sollicitations pour l'intervention de l'EPF pour du portage foncier, 7 parcelles acquises représentant environ 2 000 000 € soit un montant qui a doublé par rapport à 2021 (avec 5 sollicitations pour environ 1 000 000 €).

Observatoire foncier de l'habitat

En 2022, des discussions ont eu lieu pour la création d'un observatoire foncier de l'habitat, visant à : suivre la mise en œuvre des objectifs du Plan Local de l'Habitat (PLH) ; améliorer la compréhension du marché foncier et de ses évolutions.

URBANISME

Le service instruction ADS instruit pour le compte des 15 communes les demandes de permis, les déclarations préalables et les demandes de certificats d'urbanisme.

- Le service instruction ADS a enregistré un pic d'activités en 2022 : 8916 dossiers déposés contre 7748 dossiers en 2021
- Au début de l'année 2022, l'activité du service a été impactée par l'afflux de dossiers déposés à la fin de l'année 2021, en raison de la modification de la réglementation thermique (RE 2020).

PLANIFICATION

L'Agglomération a décidé en 2022 le recrutement d'un responsable planification pour :

- Porter, à travers les documents d'urbanisme (SCoT et PLU), une vision intercommunale qui soit cohérente avec les différentes stratégies relevant des compétences de l'Agglomération (Habitat, Economie, GEMAPI, etc.).
- Conseiller et accompagner les communes dans les évolutions de leurs documents d'urbanisme, selon leurs besoins, que ce soit sur le volet technique et/ou administratif.

Porter une vision intercommunale dans les documents d'urbanisme

Plusieurs actions phares ont été conduites en 2022 :

- Se doter d'orientations d'aménagement communes et partagées dans le cadre de la révision du SCoT du Pays de Retz ;
- Décliner la vision intercommunale dans les plans locaux d'urbanisme en cours de révision : l'Agglomération a travaillé en collaboration avec l'ensemble des 15 communes, et plus particulièrement avec celles dont les PLU étaient ou sont encore en cours de révision (Chaumes-en-Retz, Les Moutiers-en-Retz, Pornic, Port-Saint-Père, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Villeneuve-en-Retz).
- Connaître les enjeux en matière de paysages et de formes urbaines : l'Agglomération a conduit une étude en partenariat avec l'ADDRN. Ce travail permettra d'ouvrir la réflexion sur la réalisation d'une « charte architecturale et paysagère » intercommunale.
- Construire des stratégies intercommunales thématiques : travail notamment sur le futur zonage d'assainissement des eaux pluviales.

Conseiller et accompagner les communes dans l'évolution de leurs documents d'urbanisme

Un accompagnement personnalisé a été mis en place pour aider les communes dans la définition de leurs projets d'aménagement et dans leurs procédures d'évolution des documents d'urbanisme permettant de les réaliser.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Mise en place d'une stratégie de revitalisation

- Suivi des études techniques en lien avec la revitalisation des centres-bourgs ;
- Aide à l'élaboration du plan guide de Pornic et Sainte-Pazanne.

Mise en place du réseau AMI coeur de bourg

Organisation des rencontres AMI centres-bourgs à l'échelle de Pornic agglo Pays de Retz.

Signature de la convention ORT

Signée entre l'Etat, la Région des Pays de la Loire, le département de Loire-Atlantique, l'Etablissement Public Foncier et l'Agglomération, les communes de Pornic et de Sainte-Pazanne, cet engagement permet aux partenaires de travailler de manière concertée et sur la durée au projet de revitalisation du territoire, centré sur les communes de Pornic et Sainte-Pazanne.



Ville de Pornic - Mélanie Chaigneau

AGRICULTURE

Milieux naturels

- Renouvellement de la convention de partenariat pluriannuelle avec la Chambre d'agriculture pour 3 ans (2022-2024) qui se concentre le maintien de l'économie agricole, la préservation du foncier agricole, l'adaptation au changement climatique et la sensibilisation de la population aux enjeux agricoles.

Foncier agricole

- Atlas cartographique des terres en friches étendu à quatre nouvelles communes en 2022, avec une subvention de 6 000 € obtenue pour le projet.
- Lancement du projet de création de PEAN (Périmètre de protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels périurbains) en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique et cinq communes littorales.
- Utilisation de l'outil Vigifoncier pour surveiller les ventes de terrains en zones agricoles et naturelles, avec 735 DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) reçues et 13 dossiers ayant conduit à des préemptions.

Planification

- Mise à jour des diagnostics agricoles pour les communes de Pornic et Chaumes-en-Retz dans le cadre de la révision de leur Plan Local d'Urbanisme.
- Participation à la révision du SCoT du Pays de Retz et mise à jour de la cartographie des espaces agricoles pérennes.

Installations / transmission des exploitations agricoles

Accompagnement de 10 porteurs de projets agricoles en 2022.

Soutien et accompagnement des producteurs locaux

- Actualisation du guide vente directe recensant plus de 80 producteurs locaux.
- Alimentation de l'observatoire agricole lancé en 2019 grâce aux données collectées sur les agriculteurs en vente directe.

Projet alimentaire de territoire (PAT)

- Participation au comité de pilotage du PAT du Pays de Retz et suivi des actions pour faciliter les approvisionnements en produits locaux de la restauration collective.
- Suivi des projets d'abattoirs de proximité portés par des associations d'éleveurs.

Évolution des Pratiques Agricoles

- Suivi des actions des partenaires animateurs et gestionnaires d'espaces naturels, y compris la participation à divers comités de pilotage (COFIL NATURA 2000 de la Baie de Bourgneuf - Marais Breton, Comité consultatif de la Réserve Naturelle de la Pointe Saint Gildas, Comité de gestion de l'Espace Naturel Sensible de Port aux Goths / Portmain).
- Participation aux MAEC (mesures agroenvironnementales et climatiques).
- Contribution à la Stratégie nationale des aires protégées (SNAP).
- Participation au Forum sur la transition agro-écologique organisé par la Région des Pays de la Loire.

MOBILITÉS

1) Planification

Plan de Mobilité

En septembre 2022, après plus de 2 ans de concertation, l'Agglomération a validé son Plan de Mobilité (PDM) qui définit une stratégie de territoire et un plan d'action opérationnel pour les 10 ans à venir, avec l'ambition de réduire la part de la voiture individuelle dans les déplacements quotidiens et faciliter l'usage de la marche à pied, du vélo, des transports collectifs et partagés. Pour mettre en œuvre ce plan d'action du PDM, l'Agglo investira près de 13,4 millions d'euros d'ici à 2026.

Schéma directeur des modes actifs

L'élaboration du Schéma Directeur communautaire des Modes actifs (SDMA), visant à multiplier par 4 la part modale du vélo d'ici 2032, s'est achevée en septembre 2022 par son approbation en Conseil communautaire. Ce schéma directeur prévoit la mise en œuvre d'ici 2035 d'un réseau cyclable composé de 37 itinéraires vélo hiérarchisés, sécurisés et jalonnés, reliant les bourgs des communes entre eux. Un budget de 5.3 millions d'euros y sera alloué sur le mandat.

2) Modes actifs

Aide à l'achat et à la réparation de vélos

En 2022, l'opération d'aide à l'achat et à la réparation de vélos a été reconduite, avec un budget de 35 000 €.

- 173 vélos ont été subventionnés grâce à cette enveloppe, dont 78% de vélos à assistance électrique (VAE) et 22% de vélos mécaniques. 93% de ces vélos ont été achetés sur le territoire de la Loire Atlantique par une majorité de résidents permanents (97%).
- 18 dossiers d'aide à la réparation ont été instruits pour un budget consommé de 766.56 € sur l'enveloppe de 1000 €.

Location longue durée de vélos à assistance électrique - Vélila

Pornic agglomération Pays de Retz a mis en place, en février 2021, un service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) pour les habitants du territoire, en partenariat avec le Conseil Départemental de Loire Atlantique.

- En 2022, la flotte a été renforcée avec 20 VAE supplémentaires et 3 vélos cargos.
- Le service a connu un fort succès avec 206 locations au 31 décembre.

Fête du vélo

Organisée entre le 14 mai et le 11 juin sur 12 communes de l'agglomération. L'Agglomération en a coordonné la communication, et a animé un stand mobilités sur 3 communes, avec le déploiement d'une piste de maniabilité vélo pour les enfants ainsi que des tests de VAE Vélila.

Autres événements

Participation au Forum Job d'été, au Village Développement Durable, à la Semaine Bleue prévention routière...

Randonnée

Deux nouveaux circuits dits « accessibles à tous » ont été créés sur Pornic et inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) (circuit Ria et circuit canal de Haute-Perche). L'offre de randonnée classique a été complétée par la création du circuit Vallée de la Blanche sur la commune de Rouans.

3) Mobilité estivale

Navette estivale

L'Agglomération a fait évoluer son offre de navette estivale, avec :

- L'ajout de deux circuits supplémentaires reliant Préfailles, La Plaine-sur-Mer et Saint-Michel-Chef-Chef.
- 1 rack à vélos sur le circuit D (trajet La Bernerie-en-Retz / Les Moutiers-en-Retz / Villeneuve-en-Retz), pouvant accueillir jusqu'à 6 vélos.
- 70 233 personnes ont été transportées sur l'ensemble des circuits entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2022, correspondant à une fréquentation en hausse par rapport en 2020 et 2021.

Prise en charge des abonnements aux transports régionaux

L'Agglomération a renouvelé, en juillet et en août 2022, son dispositif de prise en charge des abonnements aux transports régionaux (cars Aléop et / ou TER) des 14-25 ans, jusqu'à 50 %. 8 dossiers ont été subventionnés, dont la moitié pour des usages utilitaires (travail saisonnier).

Transport à la demande des jeunes

Un nouveau service de transport a été mis en place sur la période du 27 juin au 31 août à destination des jeunes des communes non desservis par la navette estivale. Ce service de transport à la demande a permis de transporter 61 voyageurs du lundi au vendredi.

4) Transport scolaire

- En 2022, 4190 élèves habitant Pornic agglo Pays de Retz étaient inscrits au transport scolaire, 3056 dépendant de la Communauté d'Agglomération, 1134 transportés sous l'autorité de la Région.
- Gestion de 2306 enfants supplémentaires pour la Communauté de Communes Sud Estuaire, en tant qu'autorité organisatrice de second rang pour la Région.
- Transport vers les centres aquatiques. 522 séances pour 15 écoles du territoire vers l'Aquacentre (Pornic) pour un coût de 31 876 €. 359 séances pour 16 écoles vers l'Aquaretz (Sainte-Pazanne), pour un coût de 26 520 €.

5) Transport à la demande

En 2022, le coût supporté par Pornic agglo Pays de Retz et la Communauté de Communes Sud Estuaire est de 7 4850 € HT, pour 7445 trajets réalisés au total, dont 5545 trajets sur l'Agglomération et 1920 trajets sur la Communauté de Communes Sud Estuaire.

ÉCONOMIE

1) Implantations d'entreprises

Zones d'activités

Pornic aggro Pays de Retz gère 26 zones d'activités, dont 20 en régie et 6 en concession d'aménagement (LAD-SELA).

- **Commercialisation.** Sur l'année 2022, 10 zones d'activités faisaient encore l'objet de disponibilités foncières. La surface vendue, en 2022, s'élève à 20 413 m². 9 lots ont été vendus sur l'année 2022 permettant l'implantation et/ou le développement d'entreprises sur les zones d'activités :

Zones d'activités communautaires	Mode de gestion	Nombre de lots vendus	Nombre de lots restant <i>(hors réservation)</i>
La Blavetière	En concession	1 - 6996m ²	0
La Chaussée	En concession	0	1
Butai	En concession	2 - 2719m ²	0
Pré Boismain	En concession	3 - 3 749m ²	0
Val Saint-Martin	En concession	1	5
PAPB 2	En régie	0	0
Bel Air	En régie	1 - 5159 m ²	0
Maison Bertin	En régie	0	1
Les Minées	En régie	2 - 1790 m ²	0

- **Villages d'entreprises.** Courant 2022, Pornic aggro Pays de Retz a lancé son Appel à projet visant à identifier et sélectionner des opérateurs en capacité de concevoir, construire et commercialiser à la vente et/ou à la location, un village d'entreprises sur 4 sites identifiés en Zone d'Activités Économique (ci-dessous les sites et les lauréats).
 - **Site n°1** – Zone d'Activités du Val-Saint-Martin – Projet de village tertiaire : Lauréat EIFFAGE IMMOBILIER
 - **Site n°2** – Zone d'Activités de la Blavetière – Pornic – Projet de village d'artisans : Lauréat : IONECO/P2I
 - **Site n°3** – Zone d'Activités du Butai – Commune de Chaumes-en-Retz – Projet de village d'artisans : GALEO
 - **Site n°4** – Zone d'Activités du Pont-Béranger I – Commune de Saint-Hilaire-de-Chaléons – Projet de village d'artisans – SCCV PONT-BERANGER I

- **Accompagnement des entreprises implantées.** En 2022, le service de développement économique a organisé des comités de site rassemblant près d'une centaine de chef d'entreprise sur 7 zones d'activités
- **Gestion des ZAE :** afin d'être pleinement gestionnaire de toutes les ZAE, Pornic agglo Pays de Retz poursuit le travail de clôture des concessions avec la SELA. Le référencement de tous les équipements et réseau est en cours afin de les rétrocéder à l'EPCI. Les bilans financiers sont réalisés de façon contradictoire.
- **Stratégie foncière.** En 2022, 30 accompagnements sur 14 ZAE différentes ont été effectués par le service développement économique dans le cadre de la sensibilisation à l'optimisation foncière. Cet accompagnement prend la forme d'un état des lieux de l'optimisation possible à l'échelle de la parcelle pouvant aller jusqu'à l'accompagnement sur la faisabilité du pré-projet.

Aménagements

- **Tranche 2 de la ZAE Croix Marteau à Vue.** Travaux de fouilles archéologiques préventives entre novembre et décembre 2022.
- **Zone commerciale Beau Soleil Sud à Sainte-Pazanne.** Études de maîtrise d'œuvre pour la conception d'un giratoire sur la RD758.
- **Requalification de la Princetière.** En 2022, un groupement de maîtrise d'œuvre a été sélectionné pour réaliser les études de réaménagement de la ZAE de la Princetière. Une réunion de lancement ainsi qu'une balade urbaine ont également été organisées.
- **Urbanisme.** En 2022, 41 permis de construire ont été déposés sur les zones d'activités et ont été soumis à l'avis de l'Agglomération. Les communes membres ont approuvé en septembre 2022 une délégation du droit de préemption sur le périmètre des zones d'activités. Enfin, entre septembre et décembre 2022, Pornic agglo Pays de Retz a mis en place la procédure de suivi des DIA et a instruit 3 Déclarations d'Intentions d'Aliéner (DIA).

2) Accompagnement

Création, reprise et développement d'entreprises

- **Accompagnement individuel.** 105 porteurs de projets ont fait l'objet d'un rendez-vous d'accueil et d'orientation par le service développement économique en 2022, pour 850 créations d'établissements enregistrés sur le territoire de Pornic agglo pays de Retz. Parmi ces porteurs, 52% ont contacté l'Agglomération pour une demande de prêt d'honneur.
- **Accompagnement collectif.** Pornic agglo Pays de Retz a proposé des ateliers autour de sept thématiques clés et contribuer au déploiement des Pouss'projets (méthode de cocréation), aux côtés du Blue Lab et de Collaborativ'Lab. Accueil de 4 sessions Pouss'projets au sein du Work In Pornic pour 12 porteurs de projets.
- **Entreprises en développement.** Accompagnement de près de 80 prospects, dont un projet d'implantation d'une déchèterie professionnelle.

Politique locale du commerce

- **Soutien technique aux communes.** En 2022, quatre communes ont été accompagnées dans leurs projets de planification commerciale (Cheix-en-Retz, Chauvé, La Bernerie-en-Retz et Vue). L'Agglomération a également accompagné la commune de Pornic (aide à la sélection des commerces du « passage du rocher » et révision du PLU).
- **Études Shop'In.** Menées dans les communes de Pornic et Sainte-Pazanne (dans le cadre des Petites Villes de Demain), les études Shop'In ont été finalisées, permettant d'alimenter le volet « commerce » des plans guides.
- **Accompagnement de projets commerciaux structurants :** zone commerciale de Beausoleil Sud à Sainte-Pazanne, réhabilitation du bâtiment dit du « Rocher du Lion » à Pornic, projet de réhabilitation du bâtiment dit du « Mobiclub » à Pornic.
- **Lancement d'une étude de potentiel commercial sur le territoire communautaire.** Dans le cadre du programme « Petite Ville de Demain » pour les communes de Pornic et Sainte-Pazanne.

3) Animation économique

Opération « itinéraires numériques »

En 2022, Pornic agglomération Pays de Retz, en partenariat avec le groupe La Poste et les chambres consulaires, a été lauréat de l'AMI « Inclusion Numérique TPE » portée par la Banque des Territoires et a ainsi obtenu une subvention de 35 175 €. Grâce à cette opération, 28 diagnostics numériques ont été menés auprès des TPE artisanales et commerciales, 22 coachings individuels, deux ateliers «Google Ateliers Numériques » ont été organisés (100 participants) ainsi qu'un programme de formation deux ateliers (27 participants).

Economie circulaire

- Deux Matinales Economie Circulaire (mobilisation de 40 entreprises),
- 10 diagnostics individuels ont été menés pour identifier des pistes de mutualisation inter-entreprises,
- Accompagnement de 20 entreprises artisanales dans le cadre du dispositif « Eco-Défi » proposé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Emploi

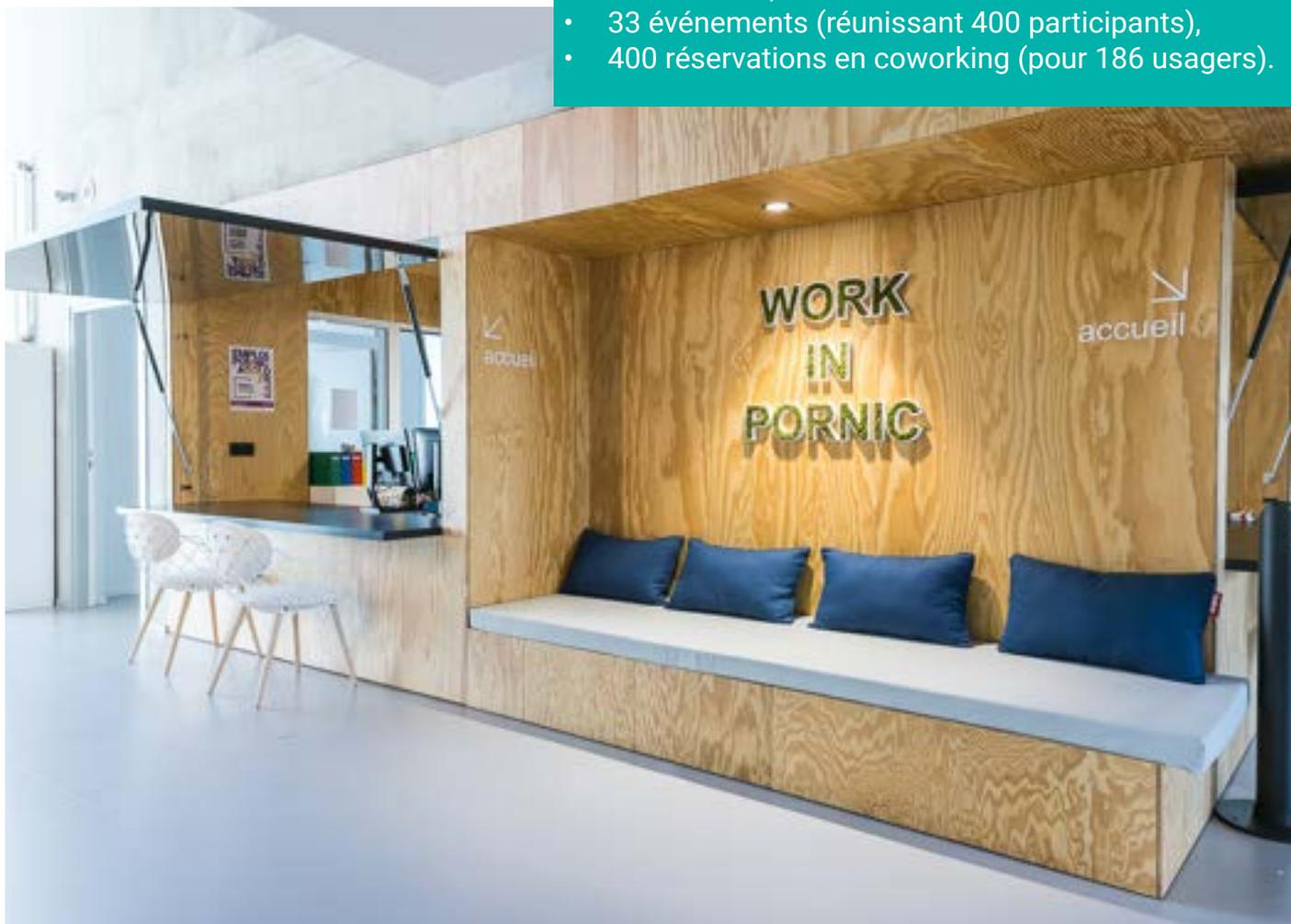
- Pornic agglomération Pays de Retz a animé une série de rencontres sous l'intitulé « recruter et employer autrement ».
- Deux animations ont été coorganisées avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat : « Trouver des solutions pour mieux recruter » (14 participants), « Recruter autrement, des solutions à prendre » (16 participants),
- Une demi-journée expérimentale organisée avec les partenaires du CLEFOP (Etat, Région, Pôle Emploi, ARACT, ...) autour du secteur particulier du CHR (café, hôtels, restaurants).

Work in Pornic

- Recettes locatives en hausse de + 59% (par rapport à 2021).
- 6 accords pour 5 entreprises (Hereme Domotique, EIRL Sarah Chollet, CV Patrimoine, Sine Cosmétique, SDRH) et le centre de formation Intelligence Apprentie (ouverture de la formation en septembre 2023).
- Taux d'occupation en pépinière d'entreprises (8 bureaux) de 56% avec 2 entreprises en pépinière et 2 entreprises en bureau relais.
- Taux d'occupation en hôtel d'entreprises de 29% au 1^{er} étage (2 entreprises) et de 61% au 2^{ème} étage avec 5 entreprises locataires et la création d'un nouvel espace de coworking mensuel avec 8 bureaux postés dans l'un des plateaux.
- Progression de 72% des recettes (par rapport à 2021) sur la réservation d'espaces de coworking ou salles de réunion.

Le Work in Pornic en chiffres (2022) :

- 33 résidents,
- 33 événements (réunissant 400 participants),
- 400 réservations en coworking (pour 186 usagers).



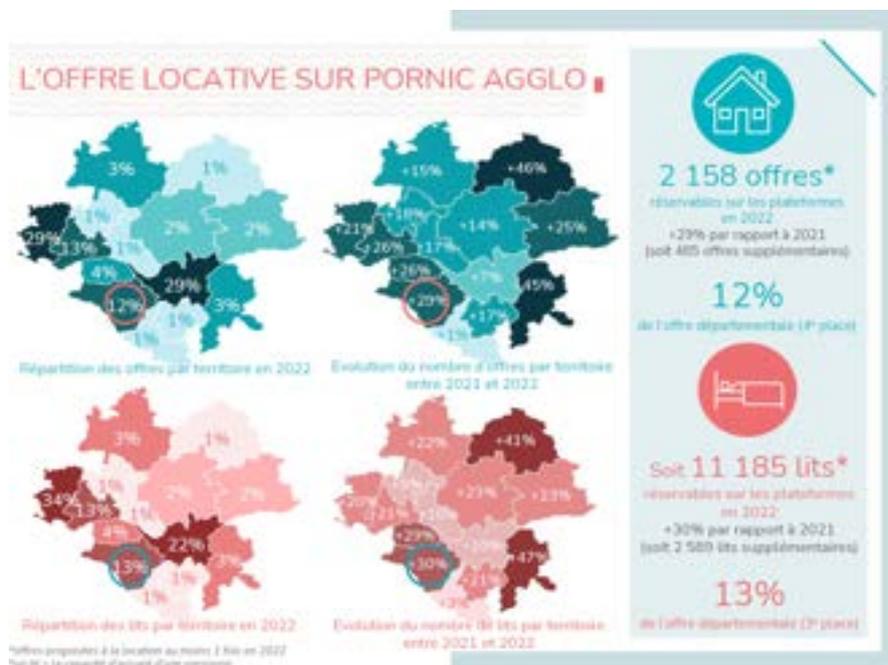
TOURISME

Fréquentation en 2022

- 6,7 millions de nuitées (soit + 14% par rapport à 2021) dont 2,7 sur la commune de Pornic (+ 14 % par rapport à 2021).
- 89 % des touristes sont d'origine française (6 millions de nuitées), 11 % d'origine étrangère (représentant 700 000 nuitées). La fréquentation étrangère est en nette hausse par rapport à l'année 2021, + 74 %.

Régions	Dépts.	Pays
1. Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Allemagne
2. Ile-de-France	Maine-et-Loire	Royaume-Uni
3. Bretagne	Paris	Pays-Bas

- Si la haute saison demeure juillet-août, on note un étalement au printemps, avec une hausse significative du nombre de nuitées au mois d'avril (+ 122 % par rapport à 2021).
- 10,1 millions d'excursions en 2022 (visite à la journée, sans nuitée), + 9% par rapport à 2021. Les excursionnistes proviennent en majorité des Pays de la Loire (de Nantes, Saint-Nazaire et Saint-Brevin-les-Pins notamment).
- 2 158 offres réservables sur les plateformes (+ 29 % par rapport à 2021), soit 11 185 lits.





FAMILLES

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

Accompagnement

- 1 251 personnes ont été aidées (contre 1 190 en 2021),
- 16 488 entretiens ont été conduits (personnes âgées, familles, professionnels) contre 15 468 en 2021.

Actions collectives

- **Ciné CLIC** : 1155 personnes.
- **Ateliers « Autrement Dit »** les 8 juillet et 25 novembre 2022, pour promouvoir la santé et prévenir le mal-être.
- **Conférence sur le Bien Vieillir**, du jeudi 29 septembre 2022 au théâtre de Fresnay en Retz. Sensibilisation aux bons gestes et information sur les possibilités de rester chez soi le plus longtemps possible.
- **Démarche Ville Amie des Aînés** : en route vers le Label.

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

1) Guichet des familles

Ouverture du Portail Familles

Mise en ligne d'un nouveau « Portail Familles », permettant de réaliser en ligne toutes les formalités d'inscription, de réservation, de paiement des prestations Petite Enfance, Enfance, Jeunesse. L'Agglomération a également mis en place une ligne directe pour joindre le Guichet des Familles : 02 28 25 03 69.

Chiffres clés :

- 2400 familles utilisatrices du Portail.
- 3500 enfants et jeunes inscrits dans les structures de l'Agglomération.
- 1000 factures émises chaque mois.

Réseau parentalité

- Réseau devant faciliter les échanges sur les thématiques liées à la parentalité, entres professionnels du territoire, et permettre le développement de nouveaux projets, répondant à des problématiques éducatives.
- **Mois de la parentalité.** 60 activités proposées aux familles sur la thématique des écrans, en collaboration avec 20 structures partenaires.

2) Petite enfance

16 établissements d'accueil sur le territoire, offrant 213 places à temps plein, dont :

- 2 en gestion communautaire,
- 6 en gestion associative,
- 8 en gestion privée (1 nouvelle micro-crèche en 2022 sur Villeneuve-en-Retz).

515 assistantes maternelles;

10 Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) regroupant 28 assistantes maternelles (1 nouvelle MAM en septembre 2022 et 1 fermeture en novembre 2022);

7 associations d'assistantes maternelles;

2 Lieux d'Accueil Enfants Parents.

Relais Petite Enfance (RPE)

- 500 familles et 350 assistantes maternelles ont bénéficié d'une information par le biais du service,
- 84 demandes d'accueil spécifique formulées (horaires atypiques, accueil d'enfant en situation de handicap, périscolaire),
- 500 jeunes enfants ont participé aux temps d'animations.
- **Nouveau projet 2022/2026.** Le RPE renseigne désormais les parents sur l'offre sur le territoire et se veut l'interlocuteur privilégié des familles en recherche d'un mode de garde. Certaines de ses missions ont été renforcées : l'information des familles sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire ; l'accompagnement du public vers l'utilisation du site développé par la CAF monenfant.fr ; l'accompagnement des professionnels dans une démarche de formation continue. En 2022, 124 assistantes maternelles sont parties en formation continue, dont 22 sur les temps « d'analyse de la pratique » proposés par le RPE.

Multi-accueil « La ronde des cubes » et micro-crèche « La gare des mini-mousses »

- 228 jours d'ouverture sur l'année,
- 85 enfants ont été accueillis sur l'un des deux établissements.

Projet 1000 premiers jours

Projet porté conjointement avec le Contrat Local de Santé, proposant des actions de sensibilisation sur le thème de l'éveil sensoriel et de la santé environnementale.

- 1095 participants aux animations en 2022, dont 171 parents ou futurs-parents, 10 grands-parents, 244 professionnels du secteur de la Petite Enfance et du médico-social et 648 enfants.

Partenariat

Le lieu d'accueil Enfants Parents (LAEP) La Parent'aise, itinérant sur sept communes, propose un espace ludique et adapté aux enfants de 0 à 4 ans, sous la responsabilité d'un de leurs parents. L'accueil y est gratuit et anonyme. Pour 2022 :

- 15 accueillantes,
- 44 sessions LAEP,
- 681 participants dont 279 familles et 339 enfants.

3) Enfance

Fait marquant

Intégration de l'accueil périscolaire et de loisirs de Saint Hilaire de Chaléons au 1er janvier 2022.

Activité

- 987 enfants accueillis au moins 1 fois en ALSH,
- 1928 enfants accueillis au moins 1 fois en APS
- 18.4% d'augmentation des heures en ALSH et 31.7% des heures en APS
- 117 enfants ont participé aux 8 séjours proposés à l'ensemble des familles du territoire durant la période estivale.

Orientations pédagogiques

Depuis septembre 2021, un projet de service est mis en place pour 2 ans avec :

- des objectifs communs à toutes les structures : créer un lieu d'accueil adapté au rythme de l'enfant, permettre à l'enfant de s'épanouir individuellement et collectivement, communiquer sur le fonctionnement du pôle enfance et informer les familles et les élus à propos de la « vie des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs)» ;
- des objectifs spécifiques, en fonction des projets pédagogiques des structures.

4) Jeunesse

Activité

- 578 jeunes inscrits au service animation jeunesse
- 124 accueils individuels au Point Information Jeunesse (PIJ) et 2267 jeunes en action individuelle et/ou collective
- 7 Maisons de Jeunes (MJ) ouvertes 2 à 3 fois par semaine, capacité totale d'accueil : 108 places / jour
- Vacances scolaires MJ + animations, capacité maximale d'accueil : 192 places / jour lors des vacances scolaires
- 9 séjours proposés en 2022 (128 places)
- Nombre de stages sans hébergement proposés : 8 stages sans hébergement dont deux chantiers PIJ (total de 72 places)

Faits marquants

- La politique des élus communautaire et celle de la CAF convergent vers une nécessité d'évolution du service (mutualiser les moyens, « Aller vers », rendre les jeunes acteurs...)
- Formation des animateurs à l'aller vers avec M. Jérôme GUILLET
- Ouverture de la MJ (Maison de Jeunes) de La Plaine-sur-Mer pérennisée
- Début d'un audit pour la réorganisation du service, pour une mise en place d'un nouveau fonctionnement en septembre 2023

Temps forts

- **Scène ouverte du Crazy Day** : à l'occasion de la fête de fin d'été, plusieurs jeunes artistes ont eu l'occasion de monter sur scène pour chanter, ou jouer de la musique.
- **Projet Expression par la musique** : le projet a permis à des jeunes de s'initier et se perfectionner à l'écriture et l'interprétation. Une émission sur la radio Jade FM a été organisée en présence des jeunes.
- **JOBS d'ETE** : événement organisé par le pôle Jeunesse en collaboration avec d'autres partenaires.

5) Vie des associations

Dans 7 communes, la compétence petite enfance, enfance et jeunesse est gérée (tout ou en partie) par des associations pour les accueils périscolaires, les accueils de loisirs enfance ou jeunesse, les modes d'accueil de la petite enfance. Celles-ci sont accompagnées par l'Agglo, à travers une convention pluriannuelle d'objectifs qui permet de leur apporter des financements pour faire vivre les accueils à destination des enfants et adolescents sur leurs communes.

Financement :

Association	Subvention perçue
AFR Chéméré (Chaumes-en-Retz)	155 000 €
Arthon Animation Rurale (Chaumes-en-Retz)	170 000 €
Anim'action (Port-St-Père)	242 000 €
Calypso (Pornic)	68 000 €
Croissance (Pornic)	286 000 €
Les P'tites Fripouilles (Rouans)	114 000 €
Maison du Parc (Chauvé)	145 000 €
Paz à Pas (Ste-Pazanne)	492 000 €
Roule ta bille (La Bernerie-en-Retz)	220 000 €

D'autres associations sont subventionnées dans le cadre de l'action qu'elles mènent sur le territoire en faveur de la petite enfance ou de la parentalité :

Associations d'assistantes maternelles	<ul style="list-style-type: none"> • 200 € pour Les Paz pousses, Paroles d'ass mat, Les pt'its Chats-Léons • 400 € pour l'Escale des Bambins
Maisons d'assistantes maternelles	<ul style="list-style-type: none"> • 3 200 € pour Bab'Hiboux (Vue), Graines d'éveil (Cheix-en-Retz) • 2 500 € pour La Boîte à doudous (Rouans) • 1 600 € pour Les p'tits pieds dans l'eau (St-Michel-Chef-Chef) • 2 600 € pour Le safari des p'tits loups (Port-St-Père)
Associations de parentalité	<ul style="list-style-type: none"> • 1 000 € pour LIMEMO • 5 000 € pour la Consultation Familiale du Pays de Retz

SANTÉ

Le Contrat Local de Santé (CLS) permet de développer une politique locale de santé publique, au carrefour des priorités de santé régionales et du prisme local. Il permet d'agir en transversalité sur les différents déterminants de santé et d'agir globalement, de la prévention à l'accès aux soins. Le CLS est une démarche partenariale, contractualisée avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et co-construit avec les acteurs du territoire, en lien avec des services de l'Agglomération selon les actions. 4 axes de travail sont déployés : la promotion de la santé environnementale, le développement d'actions de prévention, le renforcement de l'accès à l'offre de soin et le parcours de santé des publics vulnérables. Au total, 24 actions en découlent. L'année 2022 a été marquée par la signature du CLS le 29 avril. Le premier trimestre ayant été consacré à la fin de l'élaboration de son plan d'actions.

Promotion de la santé environnementale

- **Qualité de l'air.** Plusieurs actions ont été menées : mise en place d'une surveillance de la qualité de l'air dans les ERP (Etablissements Recevant du Public), une campagne de sensibilisation au risque Radon à Port-Saint-Père (avec distribution de dosimètres pour les particuliers) touchant 90 foyers, une surveillance de la qualité de l'air extérieur à Sainte-Pazanne par l'ARS.
- **Programme 1000 premiers jours.** Conçu en partenariat avec le Service Petite Enfance, avec une diversité d'ateliers et conférences à destination des familles et des professionnels de l'accueil et de la périnatalité.
- **Alimentation.** En lien avec le Programme Alimentaire de Territoire et la Délégation du Pays de Ret, lancement d'une réflexion sur la précarité alimentaire avec les acteurs de l'aide alimentaire, les producteurs et les élus et agents des collectivités. 2 temps forts organisés réunissant 120 personnes.

Actions de prévention

- **Comité Local de Prévention.** Mise en place en septembre, avec l'objectif de travailler sur les compétences psycho-sociales en 2023/2024.
- **Actions partenariales.** Déploiement du programme ICAPS (Intervention centrée sur l'activité physique et la sédentarité) porté le Poulp' dans 3 écoles, mois de la parentalité sur la thématique des « écrans », démarche Ville Amie des Aînés pilotée par le CLIC, sensibilisation des 60 ans et plus à la sécurité routière pilotée par le CISPD, fête du vélo coordonnée par le service Mobilités, prévention des violences intra-familiales en lien avec le CISPD...

Renforcement de l'offre d'accès au soin

- **Mesures d'attractivité** : lancement de la réflexion sur le « Centre Ressources Territorial Ressources Humaines » piloté par l'Hôpital Intercommunal du Pays de Retz afin de faciliter les parcours professionnels dans le secteur de la santé.
- **Acculturation des élus**. Sensibilisation aux nouvelles modalités d'exercice médical avec l'ARS, CPAM, CPTS et la Région.
- **Renoncement au soin**. Mise en place d'un dispositif expérimentale de signalement des patients sans médecin traitant.
- **Communication**. Promotion du dispositif de Soins Non Programmés mis en place par la CPTS.

Publics vulnérables

- **Santé mentale**. Participation au temps fort « Comment ça va aujourd'hui ? » en octobre – 200 personnes ; Formation « Sentinelles du risque suicidaires » en novembre – 16 personnes formées (des élus et professionnels ou bénévoles de l'action sociale)
- **Aidants**. Mise en place d'un groupe de travail commun avec le CLIC.



#SAFESTIVAL à Festi'Chaumes

PRÉVENTION, CITOYENNETÉ

Nouvelles actions entreprises en 2022 par le CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) :

Jeunes exposés à la délinquance

- **Prévention des phénomènes d'addiction et comportements à risques.** Création et diffusion d'une réglotte alcoolémie sur les communes (2000 exemplaires) ; création et formation d'une équipe mobile de prévention et de réduction des risques en milieu festif « #SAFESTIVAL » et intervention sur Festi'chaumes (plus de 600 personnes sensibilisées).
- **Accompagnement à la parentalité.** Mise en place d'un mois de la parentalité autour des écrans (60 animations réunissant près de 2000 participants).
- **Éducation à la sécurité routière.** Mise à disposition d'une piste de maniabilité et de sécurité routière auprès des communes et écoles primaires pour assurer le « Savoir Rouler A Vélo » ; organisation du mois de la sécurité routière : 690 élèves de 6ème sensibilisés, 420 élèves de 2nde, contrôles de 30 cars scolaires, 30 scooters et 76 vélos...

Violences intrafamiliales, conjugales et aide aux victimes

- **Aide aux victimes.** Diffusion d'un outil d'orientation des victimes (2000 cartes diffusées sur les communes), poursuite du partenariat avec Mobil'écoute (soutien psychologique pour les victimes de violences sexuelles) sur 4 communes : 34 permanences avec rdv, 20 rendez-vous en présentiels, 25 appels de soutien.
- **Information et formation des professionnels aux VIF.** Temps de sensibilisation animé par par Solidarité Femmes Loire-Atlantique et le CIDFF sur le repérage des signaux faibles des violences, le cycle des violences et le phénomène d'emprise – 52 professionnels formés.

Tranquillité publique et radicalisation

- **Accompagnement des élus et notamment des maires dans leurs pouvoir de police.** Mise en place d'une formation sur les infractions au code de l'urbanisme et les troubles à la tranquillité publique – 32 personnes formées dont 19 élus.
- **Lutte contre la radicalisation.** Rédaction d'une fiche process de signalement de radicalisation à destination des professionnels.

SPORT ET CULTURE

SPORT

1) Aquaretz

Crise énergétique

Du 5 au 20 septembre l'établissement a été fermé pour cause de crise énergétique, suspension des bébés nageurs également pour cause de crise énergétique. Les consignes de températures ont été revues à la baisse à partir de septembre 2022, de 28.5°C à 27.5°C pour le bassin sportif, de 30.5°C à 29.5°C pour le bassin ludique, le spa est resté à 34°C.

Fréquentation

- **Scolaires.** 20 écoles, 2 collèges et 1 IME ont pu profiter de cours de natation dans le cadre des cours d'Éducation Physique et Sportive. Au total, 14 703 élèves ont été accueillis, dont 10 740 primaires et 3 963 collégiens. Soit une hausse de près de 35 % par rapport à 2021 (année 2021 soumise à fermetures pour Covid-19).
- **Baigneurs.** 95 901 baigneurs ont fréquenté l'Aquaretz en 2022, un chiffre en nette augmentation par rapport à 2021 (+ 63 %).

En chiffres :

- **599 479, 43 € de chiffre d'affaires** (+ 65 % par rapport à l'année précédente, du fait d'une ouverture moindre en 2021).
- **60 650 € HT investis dans des travaux** (renouvellements techniques et de matériel).
- **Taux de satisfaction de 87 %.**

2) Aquacentre

Crise énergétique

Fermeture du 19/12/2022 au 01/01/2023 (crise énergétique et baisses des consignes températures et CTA).

Fréquentation

- **Baigneurs.** 88 336 entrées (+ 74 % par rapport à 2021).
- **Prestations payantes.** 69 741 fréquentations (+ 79 % par rapport à 2021). Les activités encadrées représentent environ 31 % des prestations payantes.
- **Prestations gratuites :** 19 095 gratuits en 2022, dont 347 entrées liées à la « compensation » des entrées annulées du fait de la crise sanitaire. Un chiffre en hausse de 60 % par rapport à 2021.

Recettes :

- **475 350,00 €** (+ 53 % par rapport à l'année précédente).
- **À noter :** + 25 % pour les stages enfants, +10 % pour les activités (adultes), +17 % pour la natation (enfants et adultes).

3) Voile scolaire

- 70 classes ont bénéficié du dispositif en 2022, représentant 1653 élèves (56 CE2, 795 CM1 et 802 CM2)
- Pornic agglomération Pays de Retz a alloué 191 694,50 € aux clubs nautiques de La Bernerie-en-Retz, Les Moutiers-en-Retz, Pornic, Préfailles et Saint-Michel-Chef-Chef pour l'organisation de ces cours.
- 42 631 € de coût de transport (des écoles aux clubs nautiques) pris en charge par l'Agglomération.

CULTURE

1) Projet Culturel de Territoire (P.C.T)

Pornic agglomération Pays de Retz a décidé de s'engager dans la démarche d'un Projet Culturel de Territoire. Une Chargée de mission a été recrutée à la mi-avril 2022, dont le poste est co-financé par le Département et la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) à hauteur de 55,20 %.

En 2022, les objectifs du Projet Culturel de Territoire ont été fixés :

- la mise en œuvre d'une dynamique de réseau et de complémentarité entre les équipements culturels,
- le renforcement de la visibilité des propositions artistiques et culturelles du territoire,
- la valorisation des ressources patrimoniales,
- le développement de l'Éducation Artistique et Culturelle tout au long de la vie.

L'année sera également consacrée à la réalisation d'un diagnostic territorial dont la restitution est prévue en mars 2023.

2) Éveil musical

- Poursuite du partenariat financier avec les 7 écoles de musique du territoire de Pornic agglomération Pays de Retz donnant des cours d'éveil musical.
- Le coût d'inscription annuel continue d'être encadré et fixé chaque année par la Communauté d'agglomération afin de proposer un tarif accessible et unifié sur l'ensemble du territoire (78 € annuels soit 26 € par trimestre pour les familles).
- À la rentrée 2022, 84 élèves étaient inscrits aux cours d'éveil musical des 5-7 ans (87 élèves à la rentrée 2021).

Pornic agglomération Pays de Retz participe de deux façons au développement de l'éveil musical :

- Pour les écoles associatives, la collectivité verse directement aux écoles 80 € / élève / an ;
- Pour les écoles municipales, la collectivité prend en charge les frais de personnel liés à l'éveil musical contre l'encaissement des recettes des inscriptions.

3) Amphithéâtre Thomas Narcejac

Activité

- 7 spectacles professionnels programmés
- 1 spectacle d'une artiste du territoire en résidence
- Taux Fréquentation de 72,48 % sur 8 spectacles.

Occupation

- 39,59 % pour la collectivité
- 30,12 % pour les associations,
- 27,04 % pour les établissements scolaires (projets d'éducation artistique et culturelle),
- 3,25 % pour les communes du territoire.

Utilisation

- 84,15 % pour des spectacles,
- 5,94 % pour des réunions ou des conférences,
- 9,91 % pour des activités de maintenance et d'entretien.

Recettes

- 9 133,80 € recettes de billetterie
- 2 105 € recettes locations

3) Sémaphore de la Pointe Saint-Gildas

Fréquentation

- 7 403 entrées (+ 52,4 % par rapport à 2021) dont 4 357 payantes
- 41 groupes en 2022 (dont 1 scolaires gratuits), contre 27 en 2021

Recettes

- 20 508,50 € (soit + 49,5 % par rapport à 2021).

Travaux

- Etude de pré-programmation de la scénographie
- Réflexion sur un renouvellement de la signalétique pour 2023
- Rénovation du corps de garde
- Étanchéité du toit du 2^e étage





Le Conseil de développement visite une exploitation agricole

Programme « Petites villes de demain »

En mars 2022, un questionnaire a été réalisé et diffusé à la population pour recenser la perception des habitants sur les centre-bourgs. Les résultats ont été présentés en septembre 2022 à la commission aménagement du territoire, contribuant ainsi au programme «Petites Villes de Demain».

Contrat Local de Santé

La participation citoyenne a été encouragée lors des ateliers du Contrat Local de Santé en 2021/2022, avec la contribution au comité de pilotage et des propositions d'actions pour améliorer la santé sur le territoire.

Bien vieillir

La commission Solidarité-Santé-prévention du Conseil de Développement a suivi le programme «Villes Amies des Aînés» visant à rendre l'environnement favorable aux personnes âgées.

Habitat

Des visites d'habitats collectifs et solidaires ont été organisées en octobre 2022 à l'intention des élus et des membres du Conseil de Développement, dans le but de promouvoir de nouvelles formes d'habitat.

Mobilité

- Suivi du plan d'action de l'Agglomération,
- étude de la deuxième saisine à partir de septembre 2022,
- discussion sur des questions telles que la desserte des zones peu denses et la sécurité routière.

Culture

Organisation d'une journée d'études et de découverte patrimoniale du territoire, impliquant les élus.

Environnement

La sensibilisation aux changements climatiques a été réalisée à travers des conférences, des présentations de diaporama, des questionnaires, et des soirées d'échanges avec la population, avec une implication importante en février et mars 2022.

Attractivité des Zones de Marais et Bocages

La valorisation de la zone verte, notamment les marais et bocages, a été abordée par la commission Tourisme au travers d'ateliers citoyens, afin d'identifier les enjeux et de proposer des évolutions pour le développement d'un tourisme « nature » sur le territoire.

Agriculture

Visites d'exploitations agricoles et organisation d'une soirée-débat autour des enjeux pour l'agriculture de demain.



Siège de Pornic aggro Pays de Retz à Pornic

Habitat

- Accompagnement du service habitat pour le développement de stratégies foncières communales.
- Présentation de l'observatoire de l'habitat pour la mise à disposition des gisements fonciers constitués par le service habitat et possibilité d'actualisation des mutations possibles de ces gisements par les communes de Pornic agglo Pays de Retz.
- Dans le cadre de la loi Climat et Résilience, mise à disposition du potentiel de consommation des gisements fonciers sur la période 2021-2031.

Assainissement

Afin de disposer d'une donnée fiable et exhaustive sur les branchements d'assainissement collectif, développement d'une application destinée au délégataire. L'application permet d'intégrer les branchements directement dans l'application avec un compte utilisateur.

Mobilité

Afin d'évaluer la fréquentation sur les différents circuits de la navette estivale et d'analyser la pertinence des points de montée, le service SIG a mis en place un tableau de bord permettant de comparer les statistiques de montée par circuits et par arrêts d'une année sur l'autre. Cet outil vise à améliorer le service rendu aux usagers.

Plan de Corps de Rue Simplifié

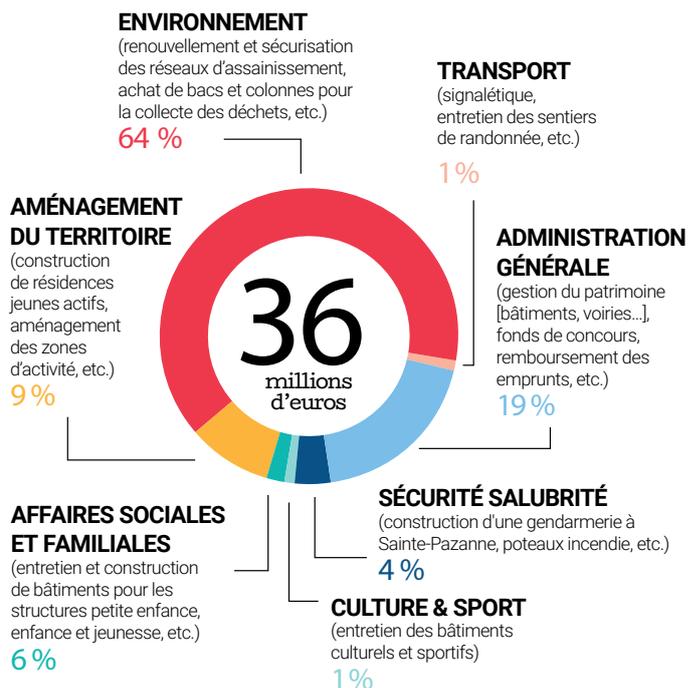
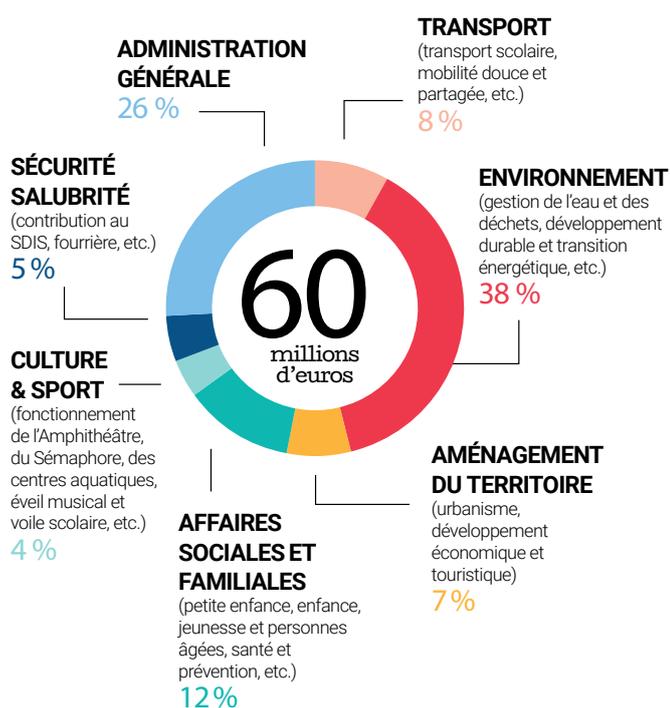
Le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) ou Référentiel à très grande échelle est un fond de plan de haute précision destiné à servir de support topographique échangeable et mutualisable pour satisfaire la législation en vigueur. Le Plan Corps de Rue Simplifié, est un outil aux services des exploitants de réseaux et des entreprises de travaux pour le repérage des réseaux enterrés. Afin de permettre à Loire-Atlantique GEODATA de lancer le marché d'acquisition du PCRS Vecteur, le service SIG a défini en collaboration avec les communes et le Pôle Cycle de l'eau les secteurs à prioriser lors du levé.

Budget de fonctionnement

Le fonctionnement regroupe à la fois les charges de personnels et de fonctionnement des services ainsi que les dépenses courantes de la collectivité.

Budget d'investissement

L'investissement, c'est préparer l'avenir à travers la construction de nouveaux équipements, l'acquisition de biens ou encore la réalisation de travaux.

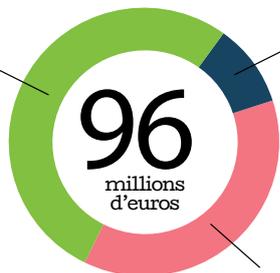


RÉPARTITION DU BUDGET EN FONCTION DES AXES DE NOTRE PROJET DE TERRITOIRE

AXE 1 : ADAPTONS-NOUS FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE
(fonctionnement et investissement confondus)
53 % du budget 2022

- Gestion des risques liés à l'eau, développement des mobilités alternatives, sobriété énergétique, etc.

51 millions d'euros



10 millions d'euros

AXE 2 : PRENONS APPUI SUR CE QUI NOUS UNIT
10 % du budget 2022

- Revitalisation des centres-bourgs, défense et valorisation de notre patrimoine et de nos paysages, etc.

35 millions d'euros

AXE 3 : MOBILISONS-NOUS POUR ÊTRE À LA HAUTEUR DES DÉFIS SOCIAUX
37 % du budget 2022

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT - DEPENSES : 35 219 856 €

- Atténuation des produits dont attribution de compensation : 10 769 011 €
- Charges de personnel : 9 803 863 €
- Charges générales : 5 481 543 €
- Autres charges de gestion courante (élus, subventions) : 7 337 964 €
- Charges exceptionnelles : 6 300 €
- Dotation aux amortissements : 1 063 625 €
- Charges financières : 359 628 €
- Dotation aux provisions : 397 920 €

FONCTIONNEMENT - RECETTES : 46 002 370 €

- Impôts et taxes : 16 860 298 €
- Dotations de l'État : 8 559 654 €
- Reversement quote-part de TVA : 9 566 907 €
- Subventions et participations : 2 905 100 €
- Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles) : 1 477 160 €
- Produits des services : 1 972 360 €
- Atténuation des charges : 258 475 €
- Produits exceptionnels : 16 606 €
- Reprise de provision : 1 212 889 €
- Produits financiers : 3 337 €
- Excédent reporté n-1 : 6 035 272 €

RÉSULTAT FONCTIONNEMENT : + 10 782 513 €

INVESTISSEMENT - DEPENSES : 10 552 914 €

- Opérations pour compte de tiers : 70 260 €
- Immobilisation en cours (travaux) : 4 035 332 €
- Remboursements d'emprunts et autres : 1 083 576 €
- Immobilisation corporelles (terrain, ordinateurs, mobilier) : 516 471 €
- Immobilisation incorporelles (études, logiciels) : 293 141 €
- Opération d'ordre : 39 409 €
- Subvention d'équipement : 635 977 €
- Opération patrimoniale : 4 591 €
- Dotation, fonds divers : 711 €
- Solde d'exécution reporté : 864 739 €
- Restes à réaliser : 3 008 702 €

INVESTISSEMENT - RECETTES : 7 601 015 €

- Subventions d'investissement : 1 086 205 €
- Emprunt : 3 000 000 €
- Immobilisation corporelle : 16 841 €
- Autre immobilisation financière : 207 065 €
- Amortissement des immobilisations : 1 063 625 €
- FCTVA : 617 135 €
- Excédent de fonctionnement : 1 201 680 €
- Recettes d'opérations pour compte de tiers : 11 710 €
- Opération patrimoniale : 4 591 €
- Restes à réaliser : 392 160 €

RÉSULTAT INVESTISSEMENT : - 2 951 898 €



Antenne de Pornic agglo Pays de Retz à Sainte-Pazanne

Effectifs

- Au 31 décembre 2022, Pornic Agglo Pays de Retz comptait 235 agents permanents.
- 26 agents temporaires (remplaçants et saisonniers) présents au 31 décembre 2022.

Budget

Pour l'année 2022 le budget nécessaire pour couvrir la masse salariale s'élève à 11,65 M€. Les charges de personnel du budget général représentent 86,47 % de la masse salariale globale de Pornic Agglo Pays de Retz soit 10,08 M€. 3 budgets annexes disposent de leur propre dépense de personnel (les budgets assainissement collectif (321 K€), gestion des déchets (721 K€) et transports scolaires (222 K€)).

Répartition

- Sur les 235 agents permanents, 74 % sont des femmes et 26 % des hommes.
- A noter que les effectifs permanents sont répartis comme suit : 165 fonctionnaires (stagiaires et titulaires) soit 71 % des effectifs, et 68 contractuels soit 29 %.
- Sur des postes permanents, 23 % des agents sont en catégorie A, 25 % en catégorie B et 52 % en catégorie C.

Temps de travail

- Depuis le 1^{er} juillet 2018, le temps de travail est harmonisé et répond à l'application des 35 heures portant à 1 607 heures le temps de travail annuel (soit 229 jours travaillés).
- La majorité des postes sont ouverts sur un temps complet (35 heures hebdomadaires) soit 83 %.
- Les postes ouverts à temps non complets représentent 17 % des postes. Il est à noter que le temps non complet (inférieur à 35 heures hebdomadaires) est à distinguer du temps partiel qui, dans la fonction publique territoriale, est un temps de travail choisi par l'agent sur une période définie.
- Quelques agents demandent à bénéficier d'un temps partiel de droit ou sur autorisation afin de concilier leur vie personnelle avec leur vie professionnelle : cela représente 12 % des agents sur postes permanents.
- Les postes ouverts à temps non complet sont principalement présents au service Petite Enfance/Enfance/Jeunesse.

Formation

En 2022, 301 formations ont été dispensées, représentant un total de 467 jours, soit en moyenne 1,5 jours par session.

Évolution professionnelle

- Avancement de grade. Au cours de l'année 2022, 3 avancements de grade ont été mis en œuvre.
- Promotion interne. 2 nominations.